



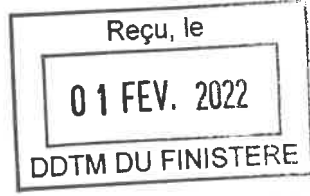
COMMUNE D'OUessant

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES ESPACES NATURELS INSULAIRES D'IROISE
O U E S S A N T



NOTICE DE PRESENTATION
intégrant les pièces du permis d'aménager:
PA1 / PA2 / PA3 / PA4 / PA4-1

DECEMBRE 2021



SOMMAIRE DE LA NOTICE PA2

PA1 - Plan de situation du site d'ensemble et présentation de l'historique du projet / par site

(PA2 - Notice descriptive / Intentions et principes généraux / Synthèse du programme / Principes et dispositifs de protection et de renaturation / matériaux / végétaux / mobiliers / signalétique)

PA3 - Plans de l'état actuel du terrain à aménager et de ses abords / par site

PA4 - Plans de composition d'ensemble du projet / par site

PA14 - Décision de dispense d'étude d'impact

Protection et mise en valeur des espaces naturels insulaires d'Iroise

PA1 / LOCALISATION Ile D'ouessant et site Natura 2000



SITUATION DU PROJET DANS LE SITE NATURA 2000

PRESENTATION

Le présent projet constitue la phase opérationnelle d'un programme de mise en valeur des espaces naturels insulaires dont les études ont débuté en 2011.

L'étude initiale intéressait les îles de Molène et Ouessant, sur l'ensemble du contour littoral.

Ont été ainsi définis, d'une part, un principe d'organisation des déplacements (véhicules, vélos, piétons), d'autre part, des principes d'aménagement sur un certain nombre de sites identifiés comme prioritaires.

Ce document présente le programme d'interventions pour 11 emplacements, regroupés en 6 secteurs.

Rappel des étapes réalisées:

- 2011 – 2014 : Etude paysagère: **DIAGNOSTIC JOINT EN ANNEXE1 DE CETTE NOTICE PA2**
- 2015 : Réunions publiques et ateliers de terrain
- 2016 : Adaptation du projet suite au travail avec les habitants
- 2017-2018 Nouvelles adaptations du projet
- 2017 : Projet présenté à l'Architecte des Bâtiments de France pour un premier avis de terrain et nouvelles adaptations
- Septembre 2017 : Présentation aux usagers professionnels (conducteurs de cars, de taxi, plaisanciers, loueurs de vélos, office de tourisme).
- 2018 : Réunions techniques
- Décembre 2018 : estimation des travaux
- 20 Février 2019 : validation du budget et du projet par le Conseil municipal
- Mai 2019 : réunion publique de présentation du projet aux habitants
- AVRIL 2021: Dépôt du dossier de demande d'examen cas par cas
- OCTOBRE 2021: Arrêté de dispense de production d'étude d'impact: **ANNEXE2 DE CETTE NOTICE PA2**

Protection et mise en valeur des espaces naturels insulaires d'Iroise

PA1 / LOCALISATION des 6 sites de projet /A

PRINCIPES GENERAUX DU PROJET (ETABLIS LORS DES ETUDES PREALABLES)

Le principe d'une boucle cycliste balisée en recuit du littoral a été validé à l'issue du diagnostic, afin de favoriser des parcours adaptés aux cycles (petites routes dans la mesure du possible, aucune utilisation du sentier littoral en vélo).

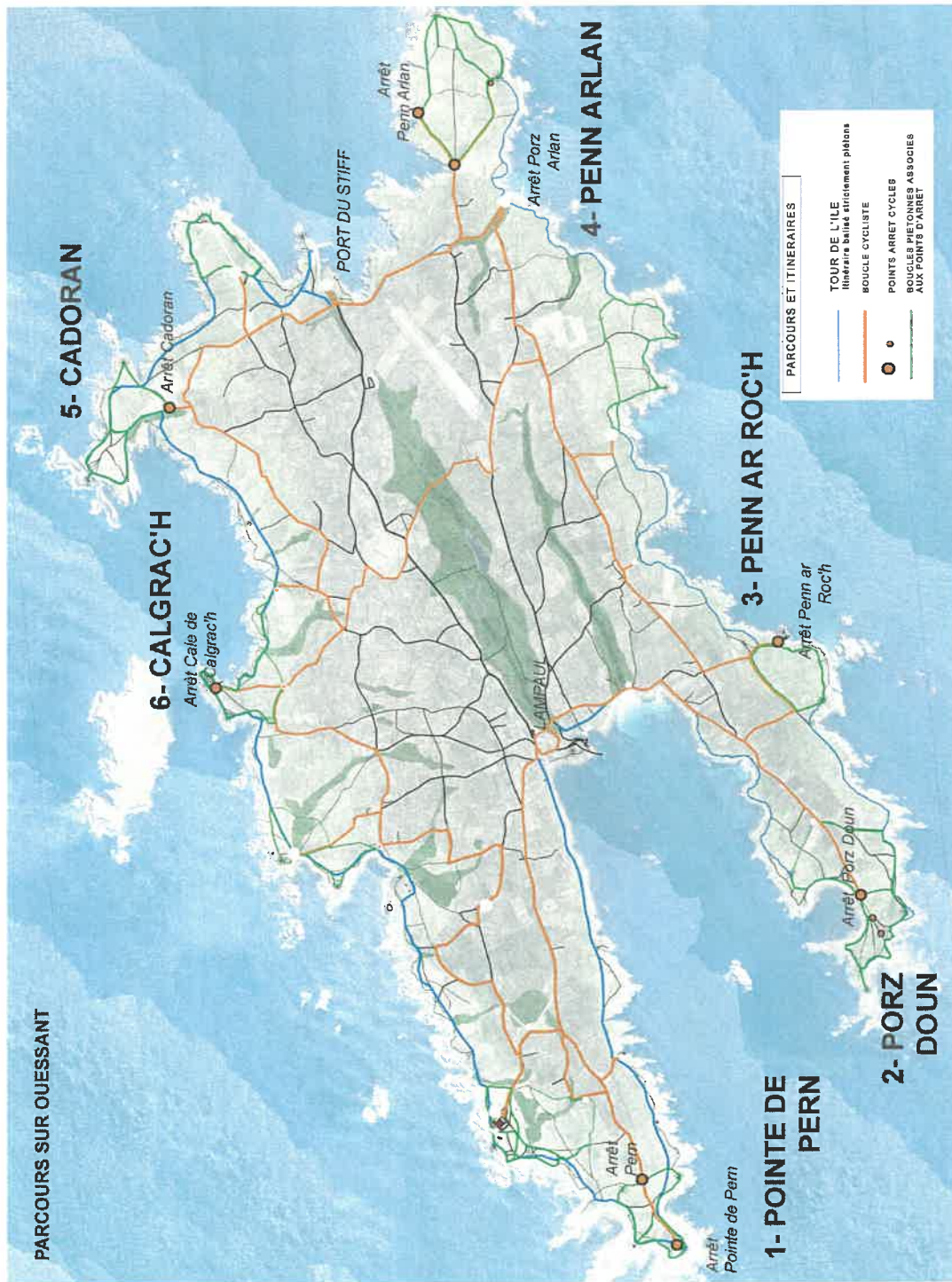
Ce parcours balisé conduit à des points d'arrêt aménagés localisés aux entrées de sites naturels littoraux, avec équipement minimal d'accueil incitatif pour déposer son vélo, associé à une information culturelle et une sensibilisation des visiteurs à la protection du milieu et aux risques existants.

Ces points d'arrêt constituent une offre de stationnement permettant d'indiquer et de limiter le franchissement des véhicules au delà, tout en ménageant les conditions d'accès aux véhicules de secours.

A partir de ces points, un (ou des) circuit(s) strictement piétons sont balisés et permettent une découverte spécifique et l'accès à un lieu.

De l'ensemble des sites initialement envisagés pour interventions, seuls 6 constituent cette phase opérationnelle et de demande d'autorisation:

- 1 POINTE DE PERN
- 2 PORS DOUN
- 3 PEN AR ROC'H
- 4 PEN ARLAN
- 5 CADORAN
- 6 CALGRAC'H



Protection et mise en valeur des espaces naturels insulaires d'Iroise

PA1 / LOCALISATION des 6 sites de projet / B

• LES 6 SITES DE PROJET



• PRINCIPES D'ENSEMBLE

Les dispositions d'accès, de stationnement, d'accueil du public et de mise en valeur des lieux ont fait l'objet d'ateliers faisant suite aux propositions d'ensemble.

Ces ateliers ont notamment conduit à des choix de 6 sites d'interventions prioritaires.

Un parcours cycliste du tour de l'île en recul du littoral (petites routes dans la mesure du possible, aucune utilisation du sentier littoral) conduit à des points d'arrêt aménagés localisés aux entrées de sites naturels, avec des aménagements minimaux, incitatifs pour déposer son vélo ou stationner son véhicule, associés à une information / sensibilisation, de façon à poursuivre à pied.

Les interventions projetées sur les 6 sites (11 stations) seront minimales sur l'espace naturel notamment sur des sites comme le haut de Pern, lieu de découverte et d'émotion de la première vue du paysage exceptionnel.

Sont pris en compte pour les interventions : l'attractivité du lieu et la pression qui s'y exerce, le degré de protection des espaces naturels (débordement des véhicules et cheminements), leur mise en valeur et leur scénographie différenciée (selon le degré de naturalité ou de patrimoine ouvré), l'acceptabilité et l'appropriation des aménagements par les habitants, donc leur pérennité (durabilité), et l'emploi de matériaux locaux.

Les types d'intervention envisagées sont "minimales" et consistent en :

- La limitation temporaire ou définitive de certains accès (chemins, aires de stationnement ou de demi-tour) afin de favoriser une reconstitution du milieu: *Pierres erigées, murets et talus muretés, cordons herbeux, plots bois pour accès des secours.*
- La remise en état de certaines surfaces et chemins pour canaliser de façon positive les véhicules
- La mise en site de mobiliers d'information / accueil, danger / précautions).

POINTE DE PERN - ARRÊT HAUT / VUE DU PROJET

- Description du projet: Confortement et amélioration d'un arrêt existant aujourd'hui dégradé et "débordant", par délimitation naturelle du contour, requalification naturelle de sa surface et inscription intégrée d'une information sur le site.

CONSTITUTION D'UN "SILLON"
(Cordon et rigole)

CLOUTAGE DE L'AIRE
(arène granitique sur pelouse naturelle)

TABLE INFORMATION SUR MURET PIERRE
Variante: dalle gravée au sol devant cordon



vue de l'état actuel



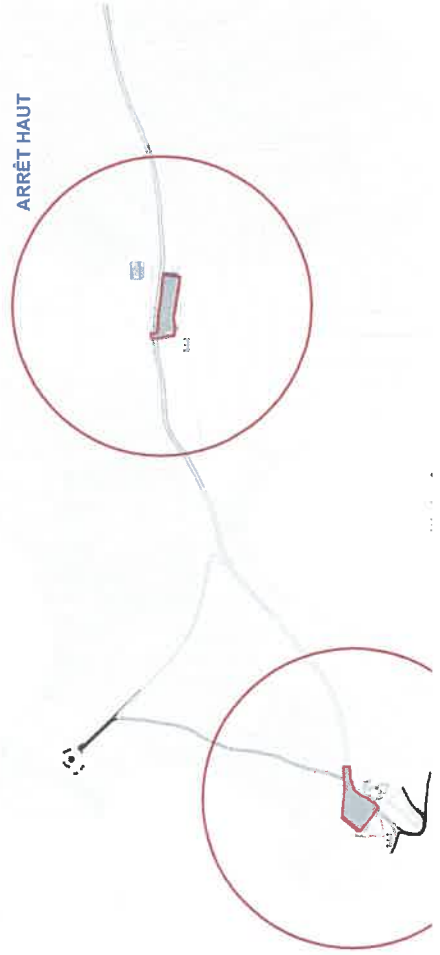
Cordon herbeux

pupitre sur muret bas ou dalle gravée au sol

vue du projet

PA1 / Plan de situation

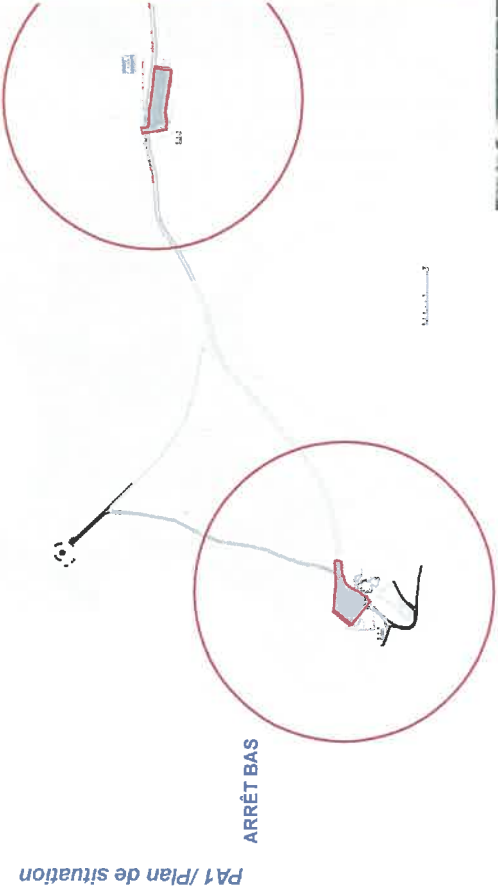
POINTE DE PERN



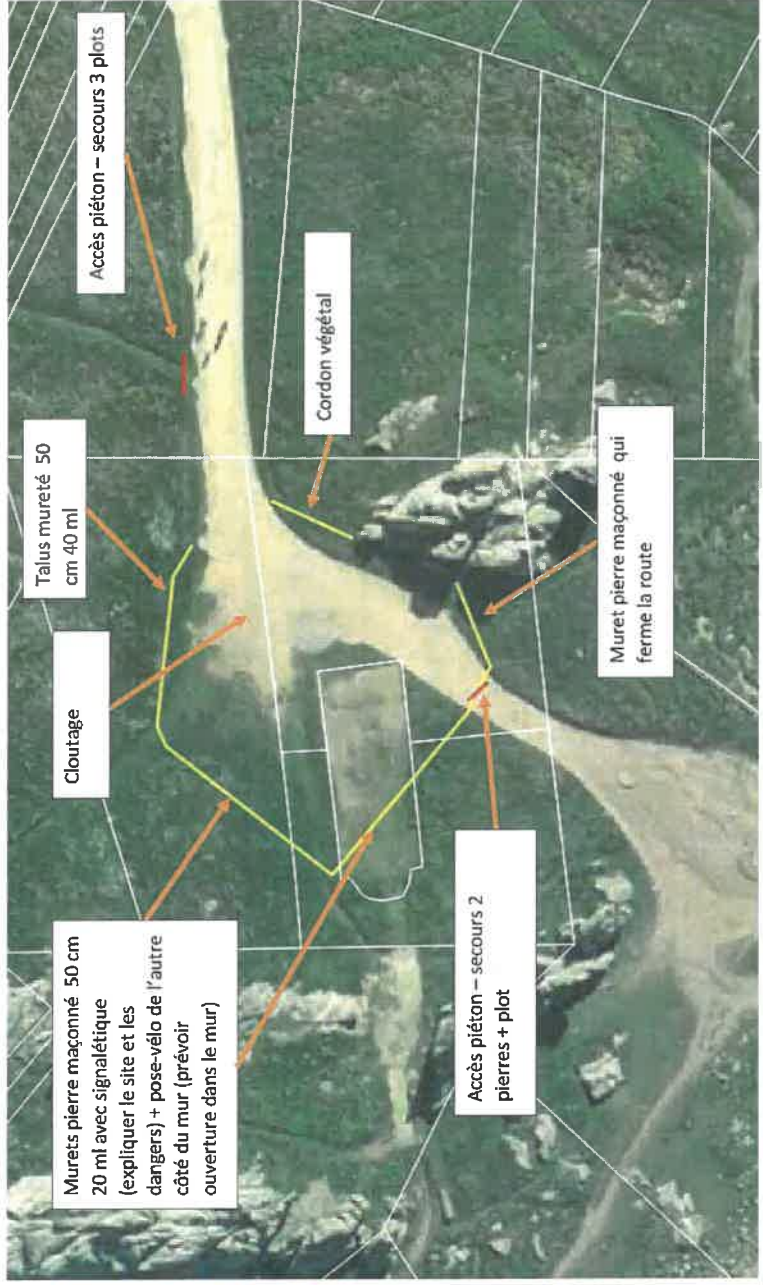
PA3 / Plan de l'état actuel



POINTE DE PERN - ARRÊT BAS / PLAN DE SITUATION ET VUES EXISTANT



Description du projet:
 Confortement et amélioration d'un arrêt et retournement des véhicules existant aujourd'hui dégradé et "débordant", par délimitation intégrée du contour. Reconquête de surfaces naturelles et d'usages sans véhicules de l'extrémité de la pointe.
 Information intégrée sur l'histoire et la naturalité du site.





vue de l'état actuel



EXTREMITÉ DE LA POINTE FERMÉE AUX VÉHICULES

RECONSTITUTION NATURELLE DE LA PELOUSE LITTORALE (suivi observatoire sur la baisse de pression de circulation sur le milieu).



Vue du projet



vue de l'état actuel

Section A

- Parcelles concernées: 710 / 712 / 713 / 714 / 717 (Total surfaces des parcelles: 2555m²)

PA4 / Plan de composition

Création talus mureté (60 ml)

Accès secours

Surface sable / arène granitique (750 m²)

840 m²

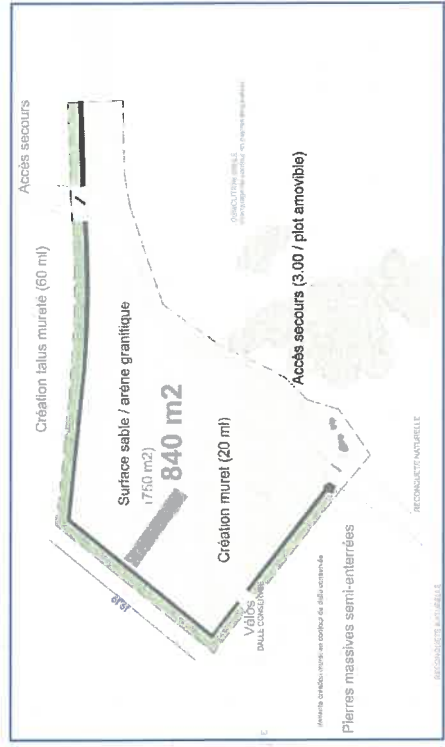
Création muret (20 ml)

Vélos

Accès secours (3.00 / plot amovible)

Pierres massives semi-enterrées

01 5 10



POINTE DE PERN - ARRÊT BAS / VUE DU PROJET / 2 : aire véhicules

DELIMITATION DE L'AIRE DE STATIONNEMENT ET DE MANOEUVRES (CORDONS ET MURETS)

DEMOLITION PARTIELLE DE LA DALLE BETON

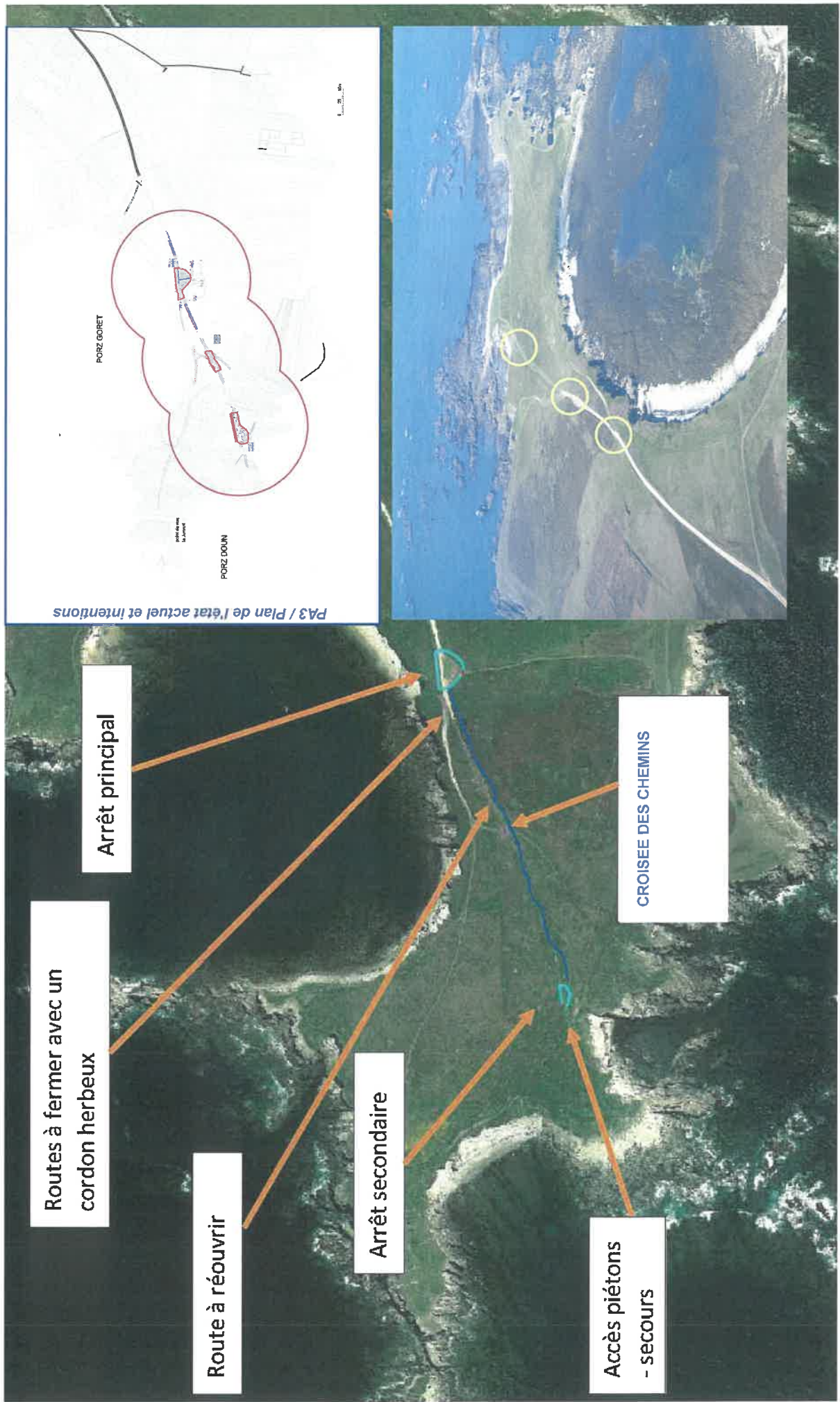
SURFACE NATURELLE DE L'AIRE

CONTRÔLE D'UN ACCES SECOURS VERS L'EXTREMITÉ DE LA POINTE

TABLER SIGNALETIQUE SUR MURET



PORS DOUN - LES TROIS SITES D'INTERVENTION / PLAN DE SITUATION ET DES ABORDS



PORS DOUN - ARRÊT PRINCIPAL EN ENTREE DU SITE / VUE DU PROJET

DELIMITATION DE L'AIRE DE STATIONNEMENT ET DE MANOEUVRES (MURETS double face et soutènement)

SURFACE NATURELLE DE L'AIRE (PENTE ADOUCIE)

CORDON DE FERMETURE DU CHEMIN DE CORNICHE (effondrements)

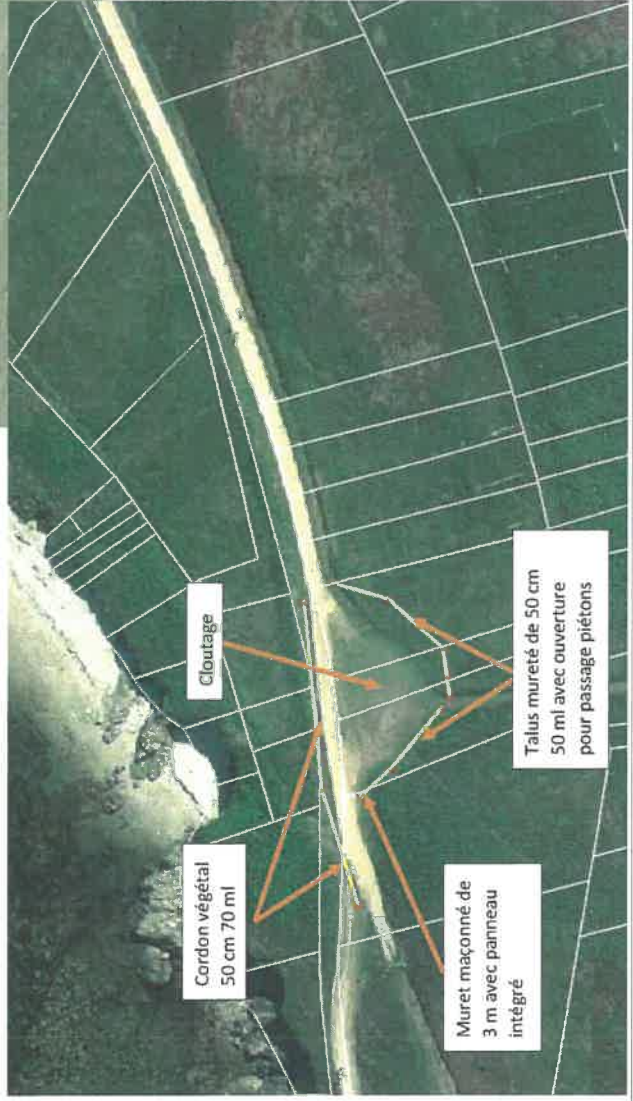
TABLE SIGNALÉTIQUE SUR MURET



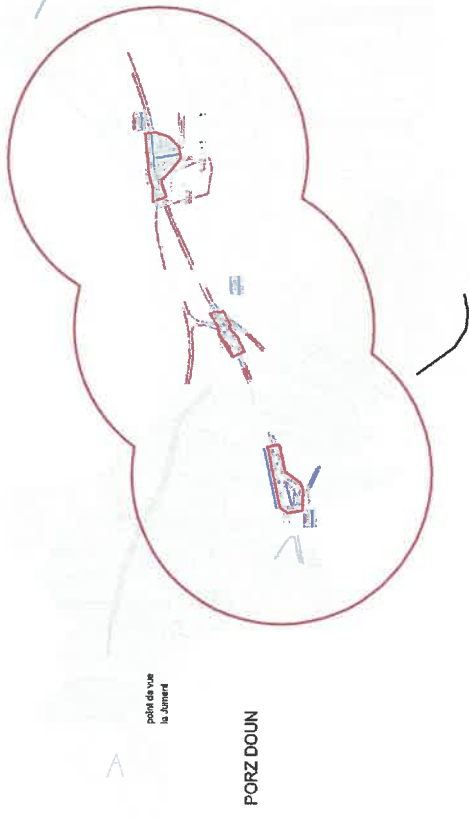
vue de l'état actuel



Vue du projet



PORZ GORET

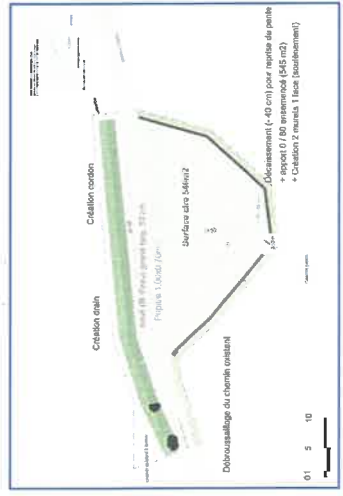
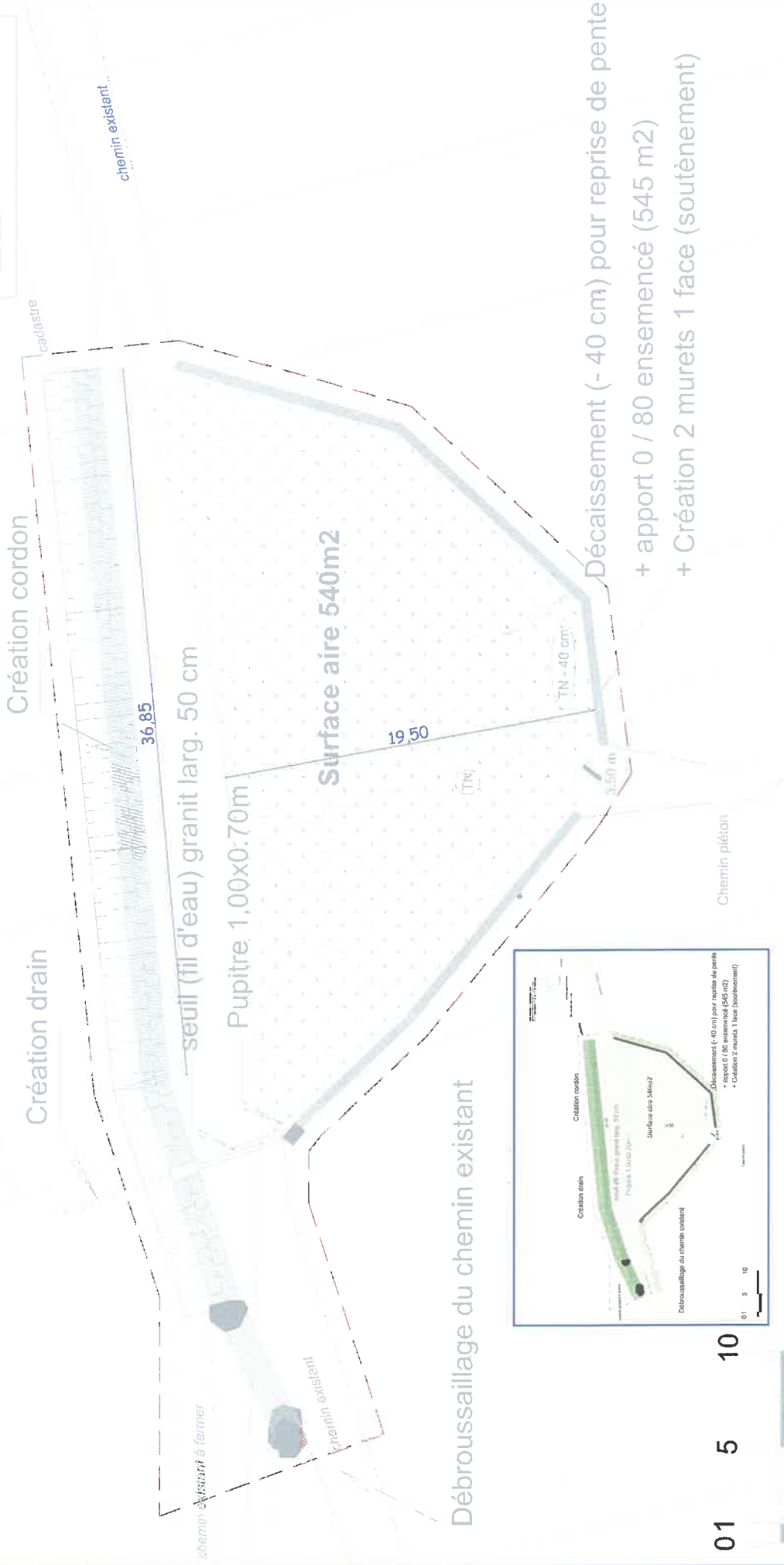


PORZ DOUN

PORS DOUN - ARRÊT PRINCIPAL EN ENTREE DU SITE / PLAN DU PROJET

PA4 / Plan de composition

- Parcelles concernées: **Section N**
248/249/250/251/252/253/254/255/256/257/258/259/1381/1382
(Total surfaces des parcelles: 4897m²)



01 5 10

PORS DOUN - CROISEE DES CHEMINS / VUE DU PROJET

ACCES RETABLI SUR LE CHEMIN PREEEXISTANT

ACCES DES SECOURS SUR LES DEUX CÔTES DU CROISEMENT (plots amovibles et pierres engravées)



vue de l'état actuel



Cordon herbeux et roches engravées
+ plots bois pour accès secours

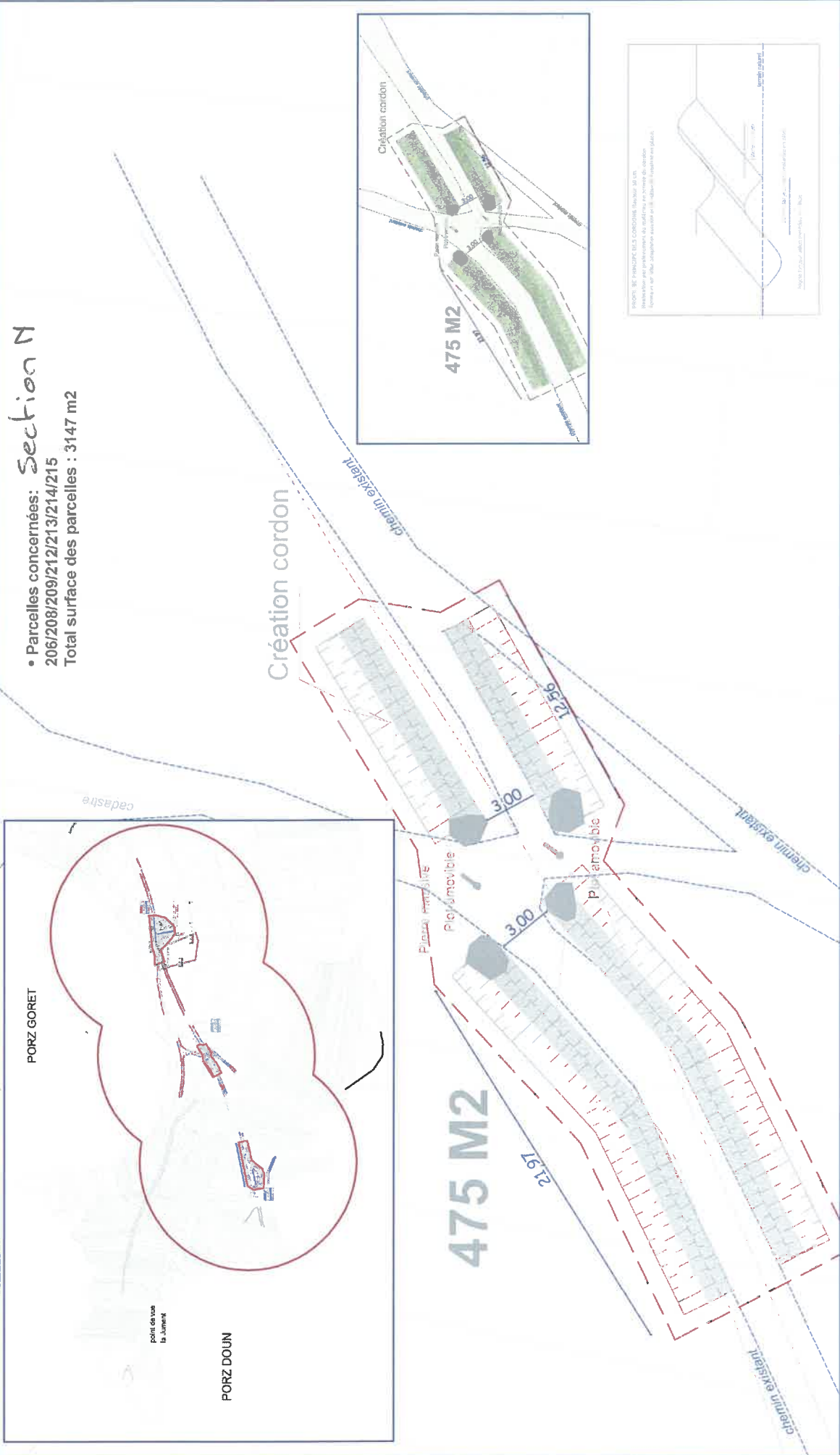
Vue du projet



PA3 / Plan de l'état actuel

PORS DOUN - CROISEE DES CHEMINS / PLAN DU PROJET

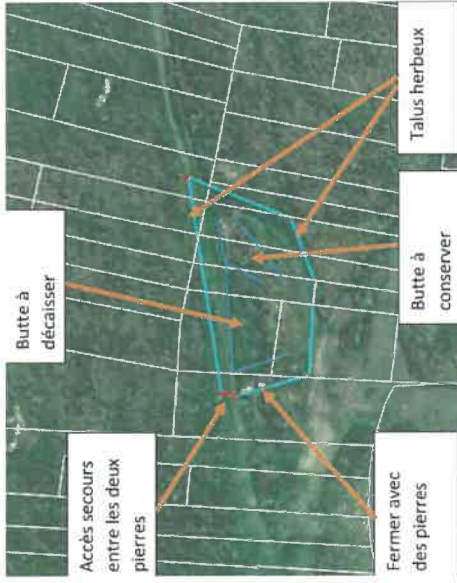
PA4 / Plan de composition



DELIMITATION DE L'AIRE DE STATIONNEMENT ET DE MANOEUVRES (cordons et pierres engravées)

SURFACE NATURELLE DE L'AIRE (pelouse)

ACCES DES SECOURS (plot)

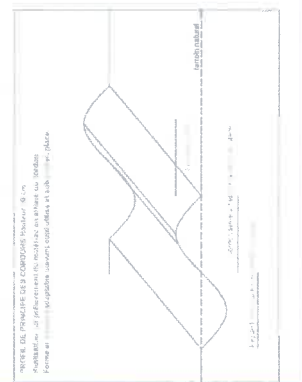
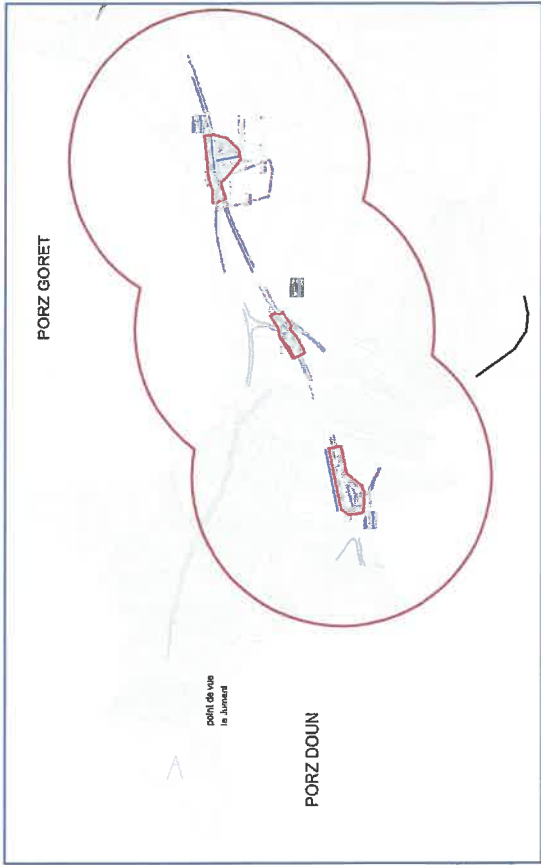
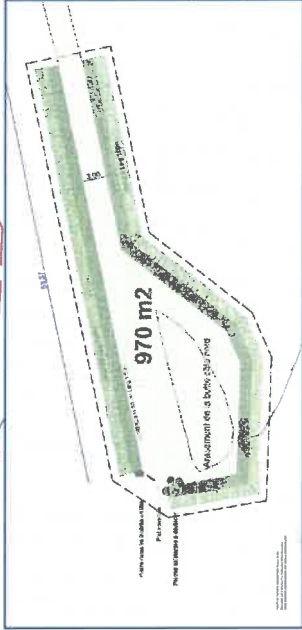
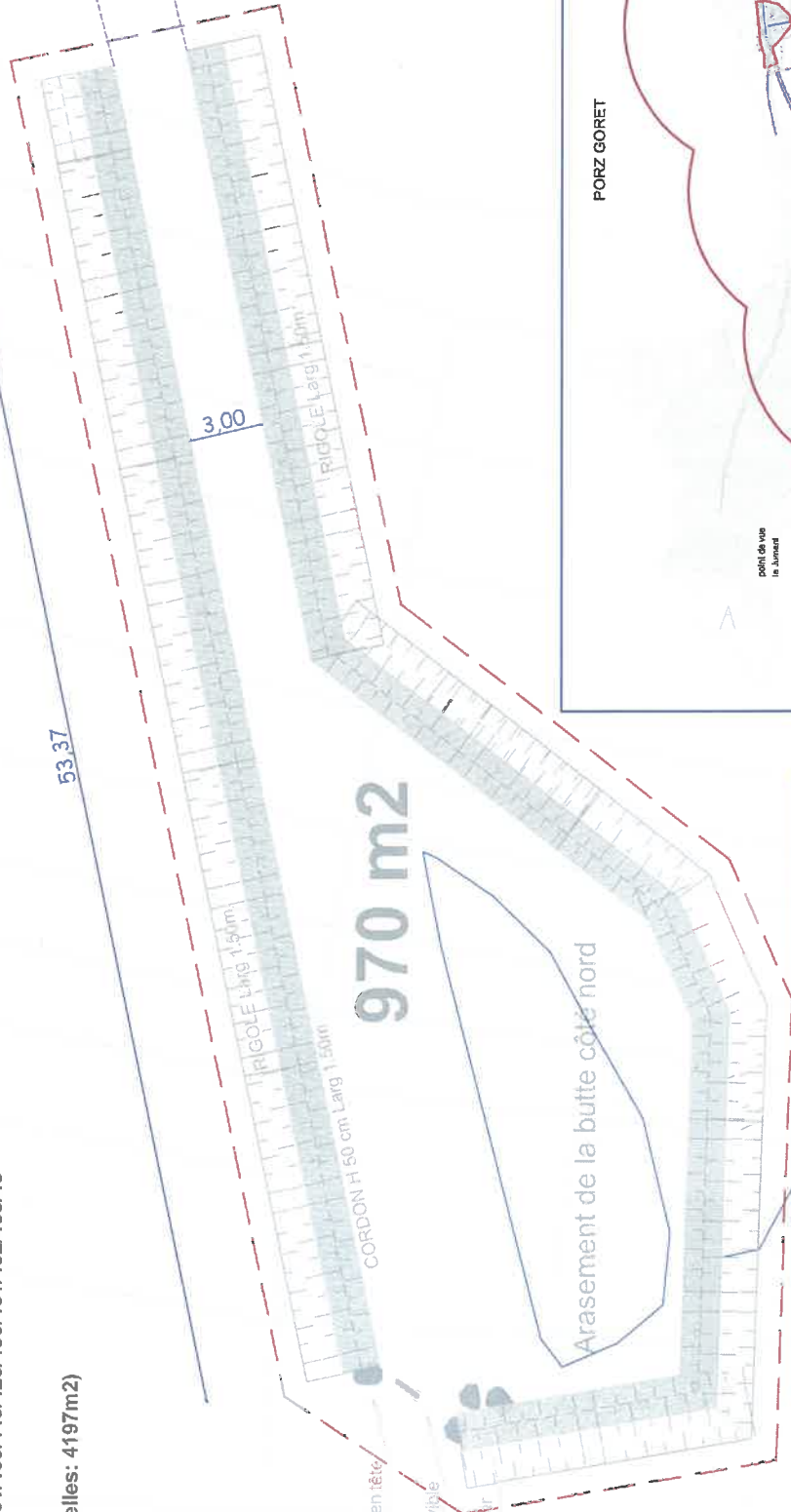


PORS DOUN - ARRÊT SECONDAIRE / PLAN DU PROJET

PA4 / Plan de composition

- Parcelles concernées: **Section N**
 416/417/467/419/418/466/465/420/421/423/422/458/459/424/4
 25/457/427/426/428/451/450/449/429/430/431/432/433/43
 4/389

(Total surfaces des parcelles: 4197m²)



PENN AR ROC'H (port) / VUE DU PROJET

DELIMITATION DE L'AIRE DE STATIONNEMENT ET DE MANOEUVRES (TALUS MURETES et CORDONS)

SURFACE MINERALE DE L'AIRE (bicouche)

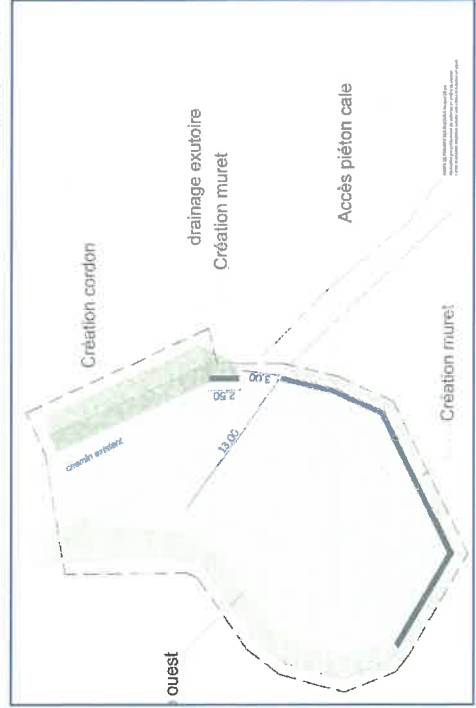
TABLE SIGNALÉTIQUE SUR MURET



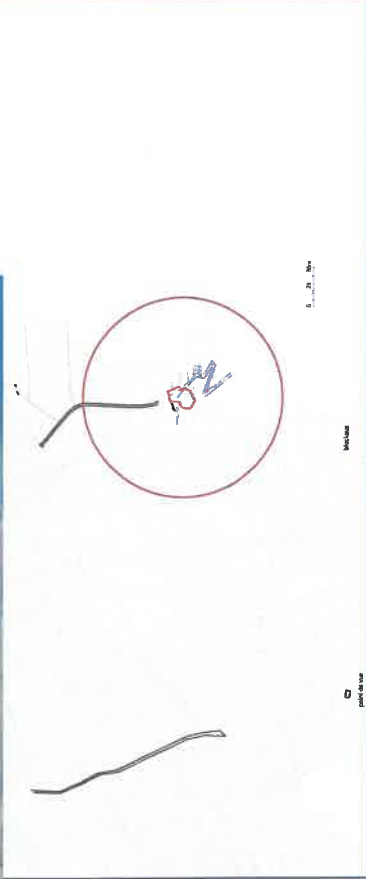
vue de l'état actuel



Vue du projet



PENN AR ROC'H (port) / PLAN DE SITUATION ET DES ABORDS



PA3 / Plan de l'état actuel et intentions

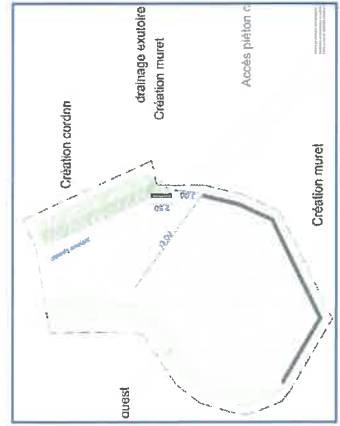
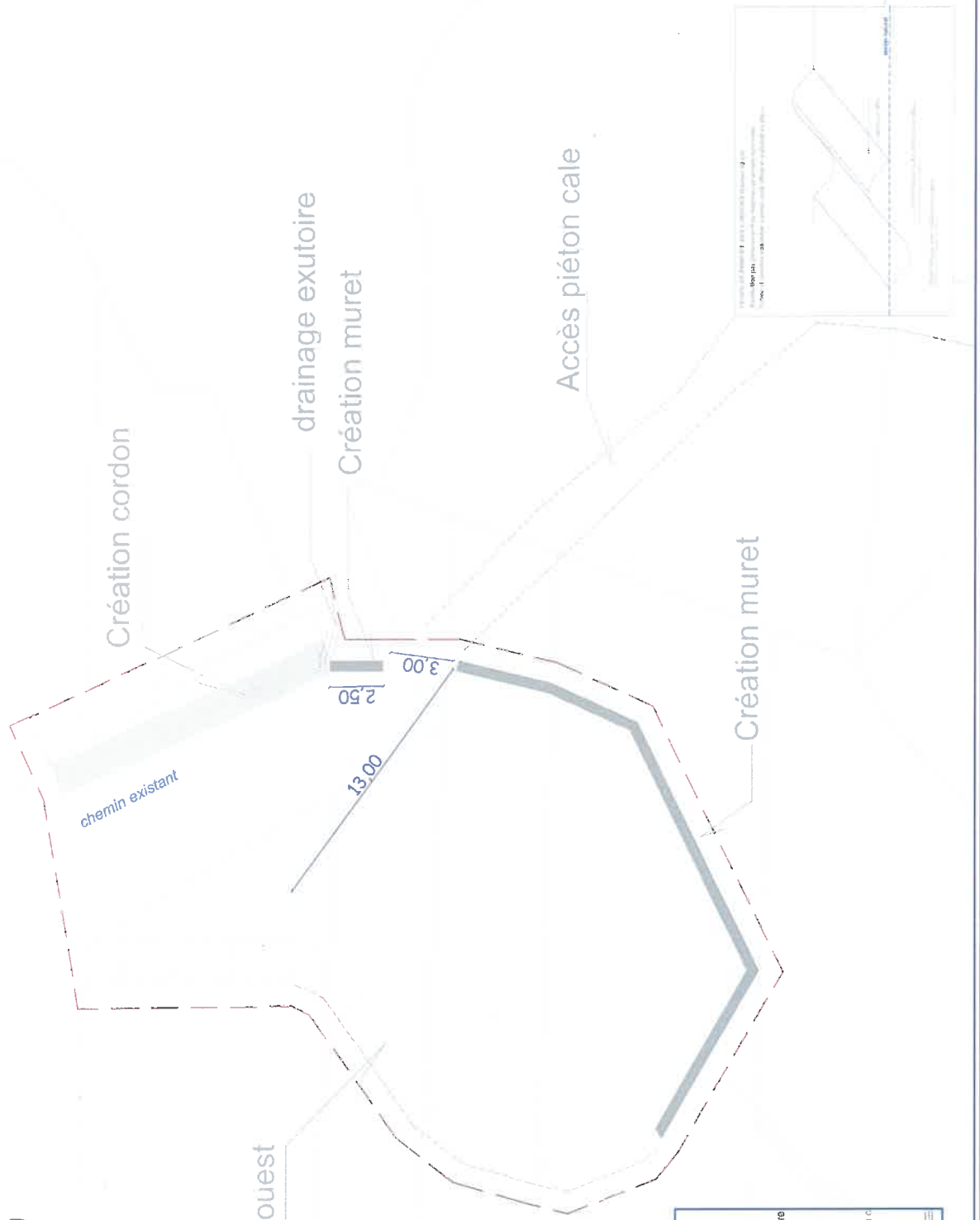


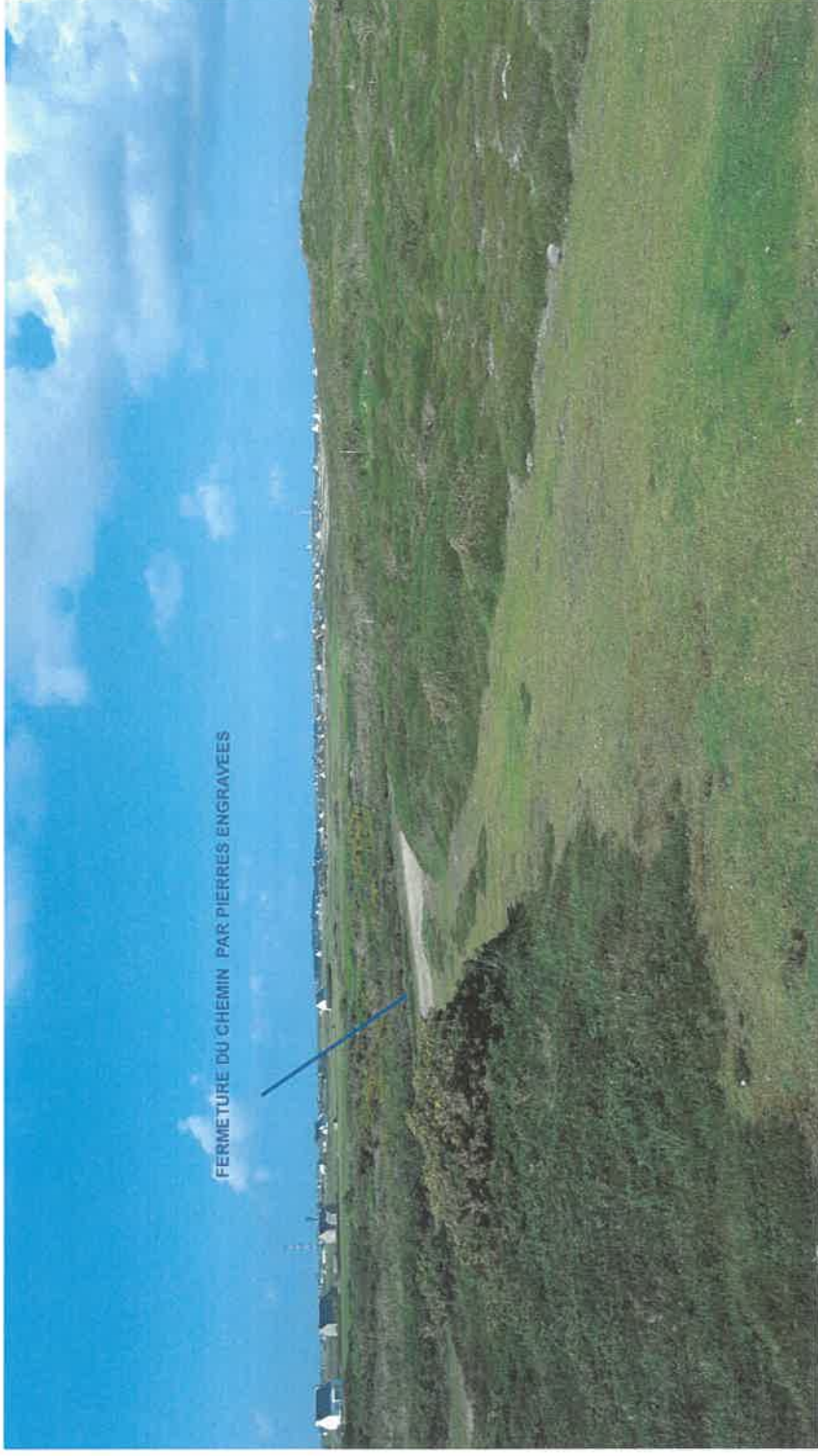
• Parcelles concernées: *Section M*
581/582/566/564/562/561/560

(Total surface des parcelles: 4999m²)

Nettoyage du talus et de l'aire ouest

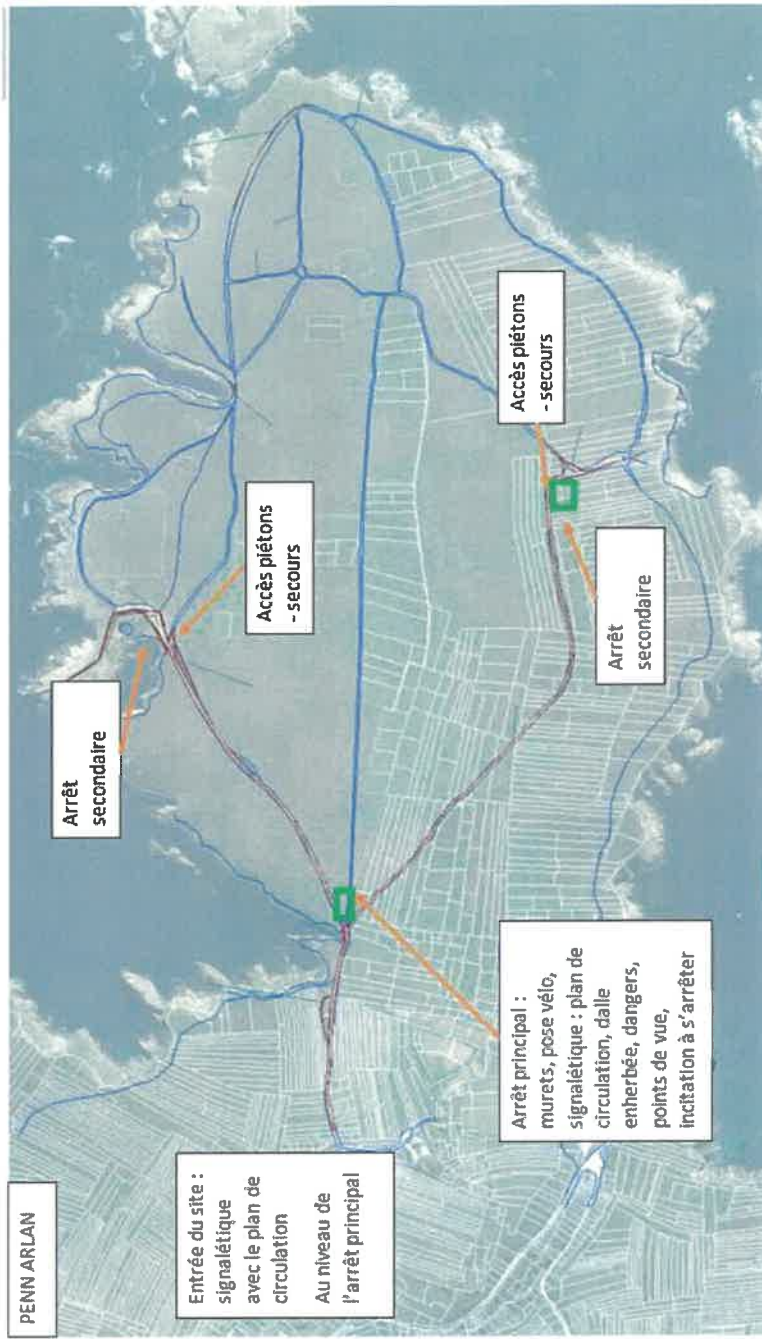
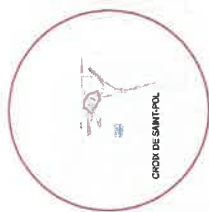
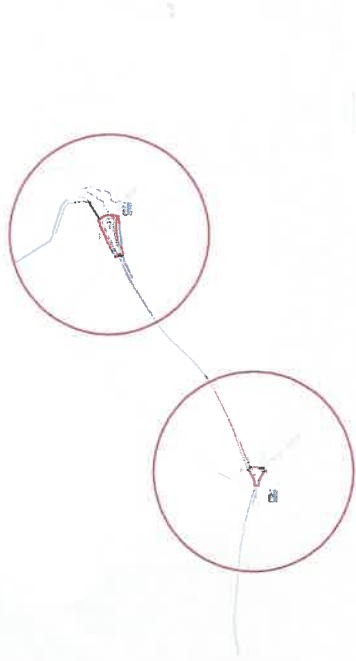
675 m²





Vue du projet

PENN ARLAN



PENN ARLAN

Entrée du site :
signalétique
avec le plan de
circulation
Au niveau de
l'arrêt principal

Arrêt principal :
murets, pose vélo,
signalétique : plan de
circulation, dalle
enherbée, dangers,
points de vue,
incitation à s'arrêter



DELIMITATION DE L'AIRE (muret)

SURFACE NATURELLE DE L'AIRE

TABLE INFO SIGNALÉTIQUE SUR MURET

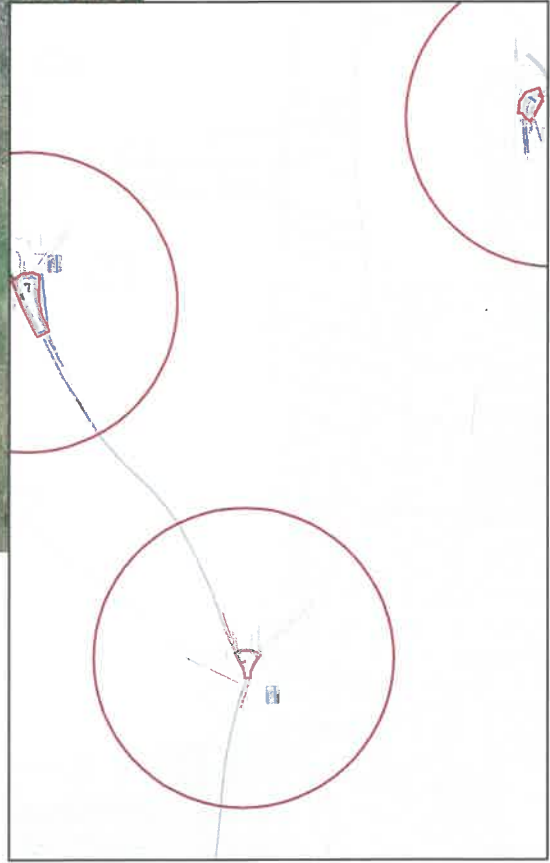


vue de l'état actuel



Vue du projet

Création muret et pupifres en tête
+ régularisation et cloutage de l'aire en arène du site



290 m²

• Parcelles concernées: *Section K*

845/846 + *95A* emprise non cadastrée

(Total surface des parcelles: 976m²)

seuil (fil d'eau) granit larg. 50 cm

Création talus mureté

Pupitre 1.00x0.70m

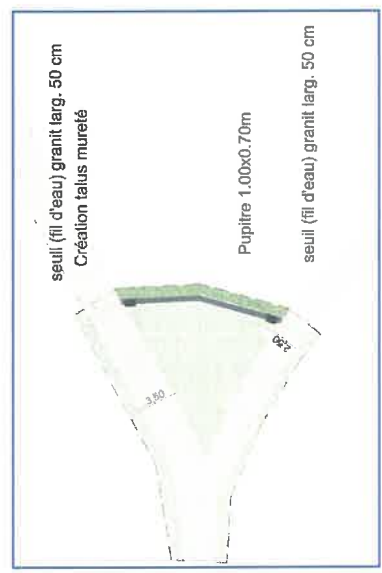
seuil (fil d'eau) granit larg. 50 cm

chemin existant

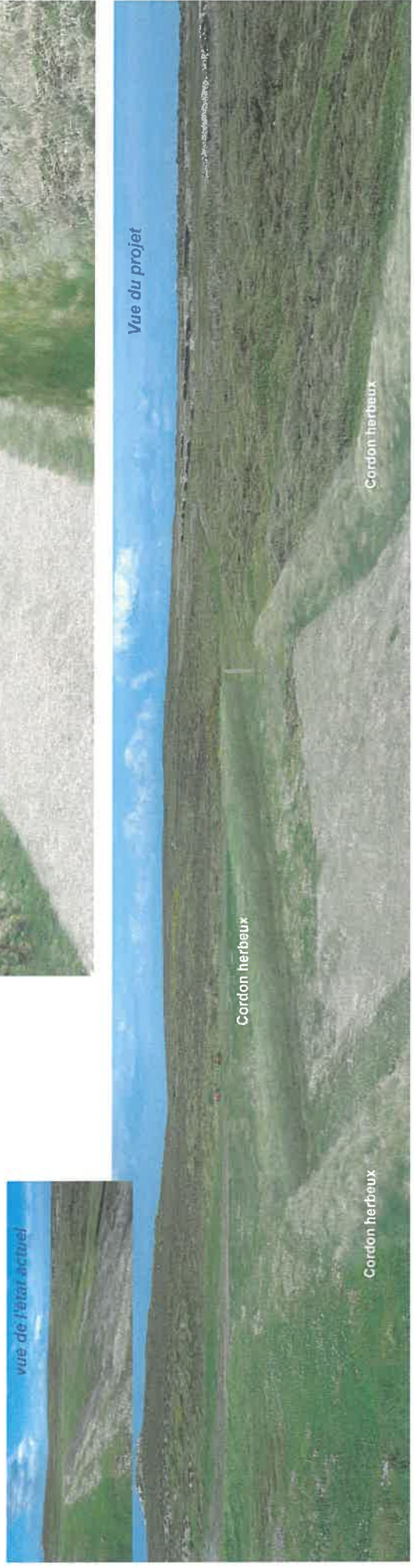
cadastre

3.50

2.50



DELIMITATION DE L'AIRE ET DU CHEMIN (CORDONS HERBEUX)
 SURFACE NATURELLE DE L'AIRE
 REGULARISATION DU CHEMIN PIERREUX



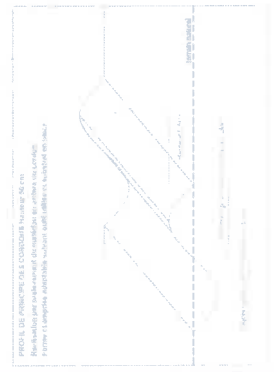
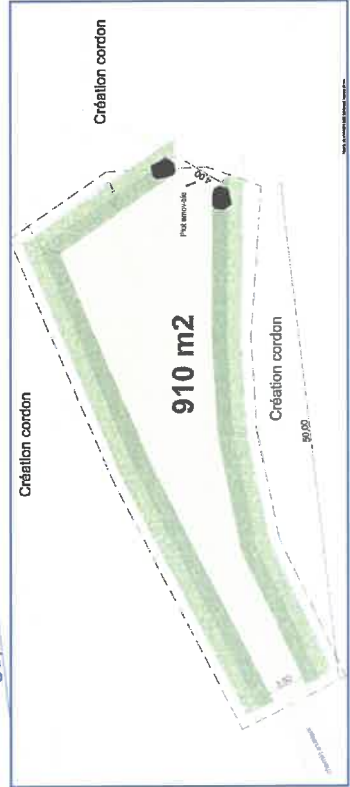
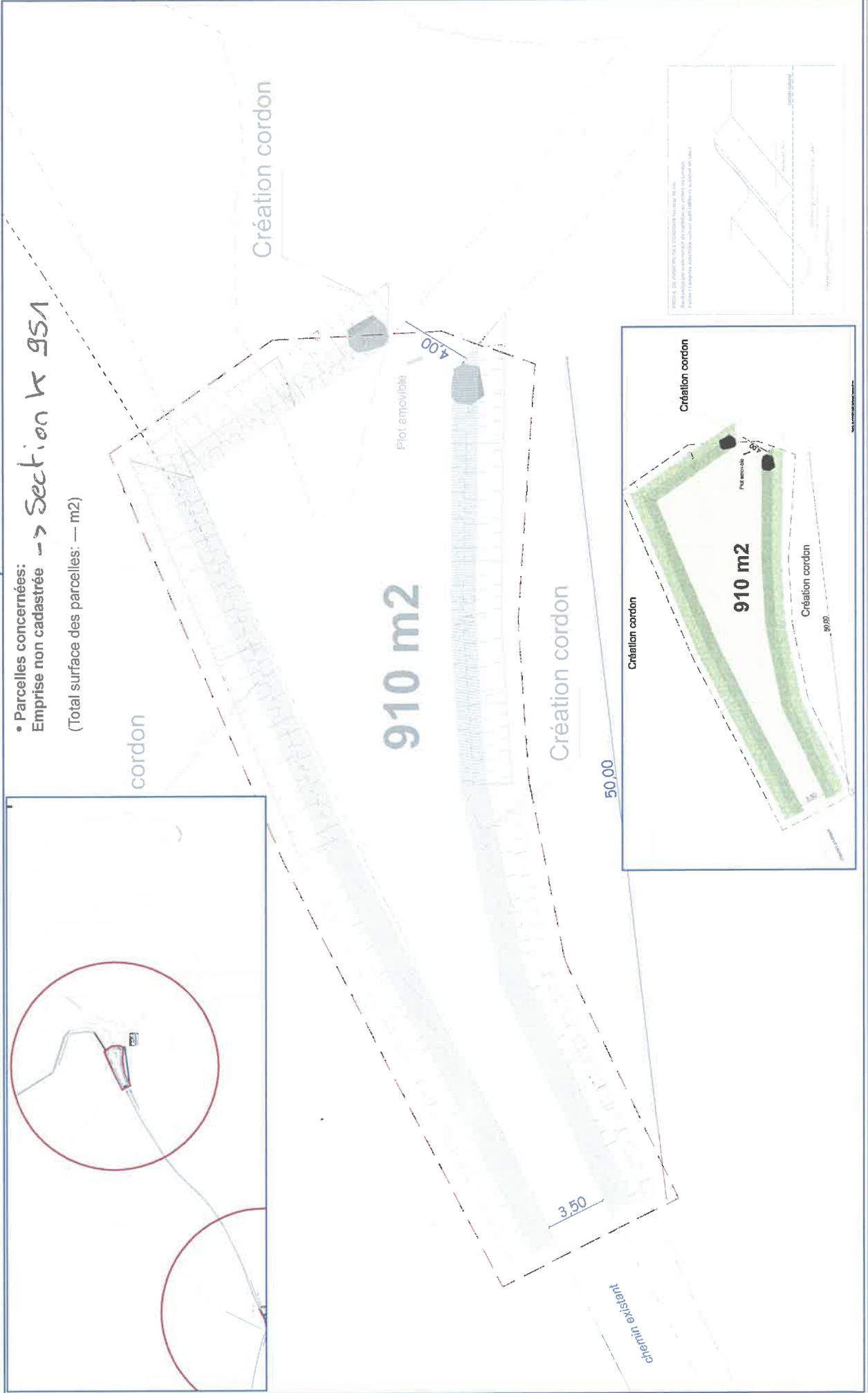
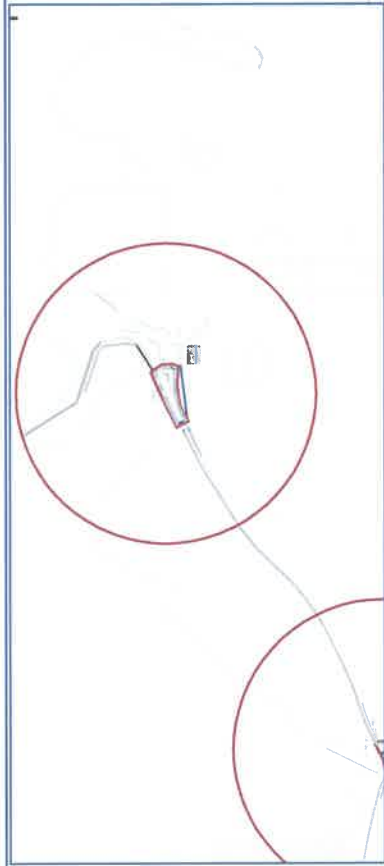
PEN ARLAN - ARRÊT SECONDAIRE BOUGUEPEP / PLAN DU PROJET

PA4 / Plan de composition

- Parcelles concernées:

Emprise non cadastrée → Section K 951

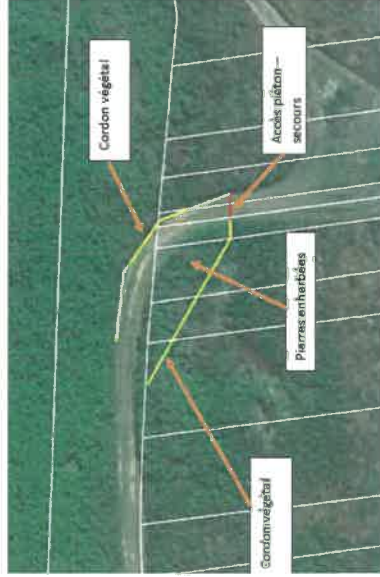
(Total surface des parcelles: — m2)



DELIMITATION DE L'AIRES (CORDONS)

SURFACE NATURELLE DE L'AIRES

ACCES SECOURS (plot et pierres engravées)



PA3 / Plan de l'état actuel



vue s de l'état actuel



Cordon herbeux

Aire régulière / cloutage en arène granitique du site

Vues du projet



Plot bois et roches émergentes semi-enterrées

Cordon herbeux



Aire régulière / cloutage en arène granitique du site

PA4 / Plan de composition

385 m²

Création cordon

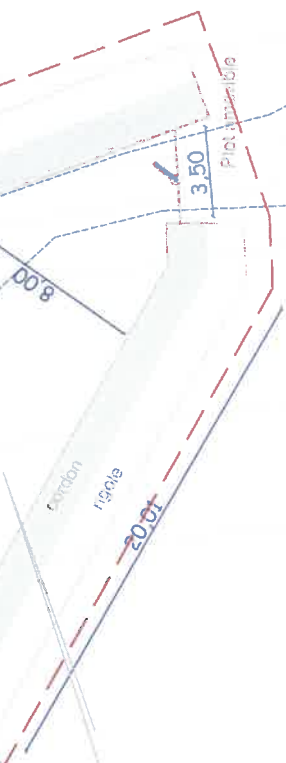
• Parcelles concernées: Section K
1036/1030/1026/1024/1023/1020

(Total surface des parcelles: 4582m²)

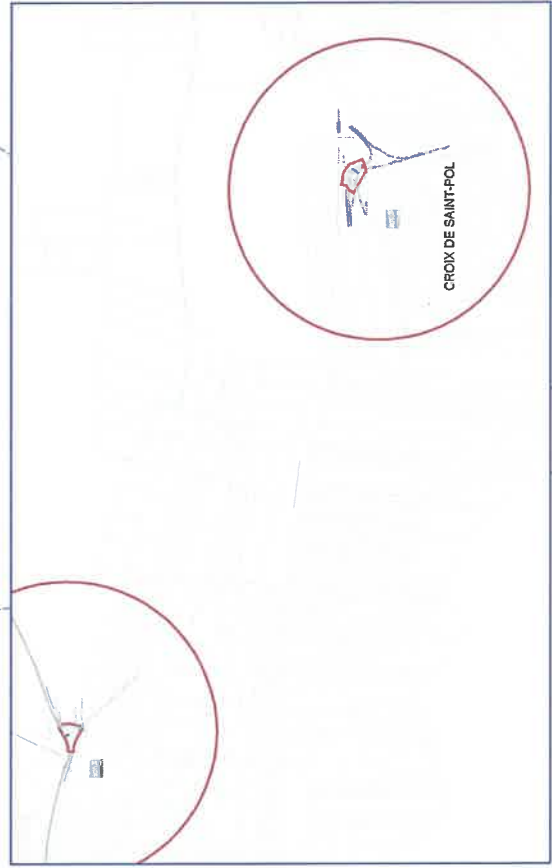
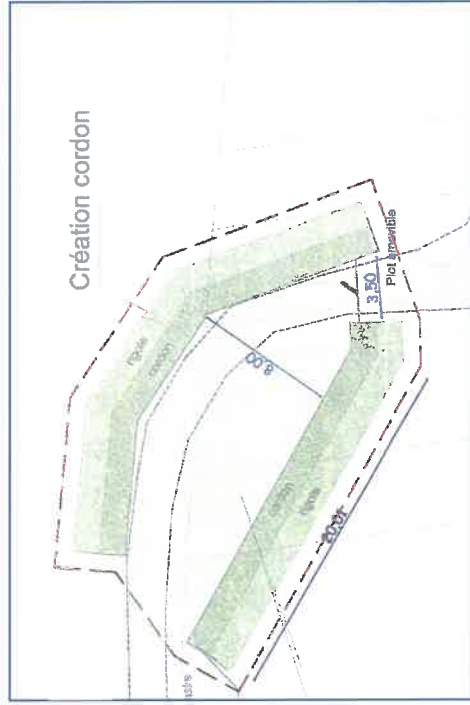
chemin existant

chemin existant

Création cordon



Cloutage 20/40/70 sur TV



CADORAN - ARRÊT PRINCIPAL/ VUE DU PROJET

DELIMITATION DE L'AIRE (MURETS ET CORDONS)

SURFACE NATURELLE DE L'AIRE

ACCES SECOURS (plot et pierres engravées)

TABLE INFO SIGNALÉTIQUE SUR MURET



vue s de l'état actuel



Vue du projet



PA1 / Plan de situation

CADORAN
GALGRACH (pont) - PLAN DU PROJET

PA4 / Plan de composition

Section H

- Parcelles concernées: 1691/1693/1698/1688/1692 + emprise non cadastrée 1699-1700
- (Total surface des parcelles: 2293m²)

Création pupitre



Création muret

(1698)

Cloutage 20/40/70 sur TV pelouse aérohaline existante

420 m²

Plot amovible

Création muret

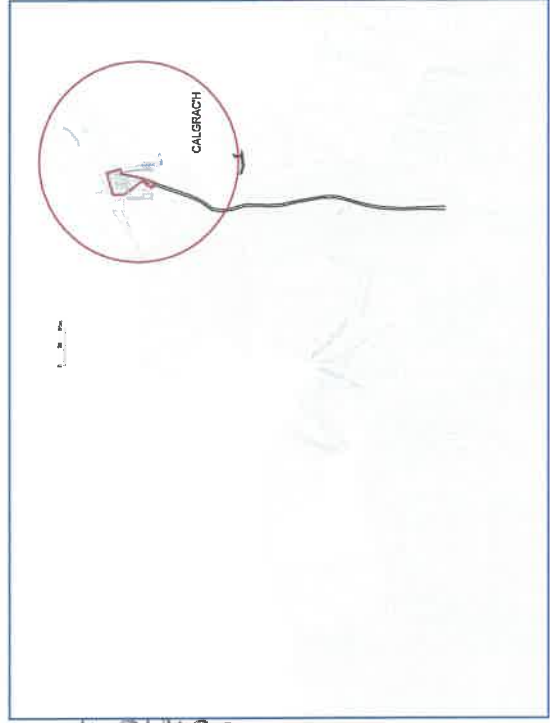
(1688)

Création cordon



420 m²

Création muret



PA1 / Plan de situation CALGRACH H

CALGRAC'H (port) - VUE DU PROJET

DELIMITATION DE L'AIRE (bordure de pierres naturelles engravées)

SURFACE NATURELLE REGULARISEE DE L'AIRE

DEMOLITION BLOC BETON



CALGRAC'H (port) - VUE DU PROJET /sud

DELIMITATION DE L'AIRE (bordure de pierres naturelles engravées)

SURFACE NATURELLE REGULARISEE DE L'AIRE

DEMOLITION BLOC BETON

vues de l'état actuel



Délimitation au sol de l'aire (bordure de pierres de site engravées)

Création d'une loge en pierre pour conteneur + pupitre d'informations

Vue du projet

CALGRACH'H (port) - PLAN DU PROJET

PA4 / Plan de composition
• Parcelles concernées: *Section F*
9798/96/94/95/110/112/113/115

(Total surface des parcelles: 5718 m²)

1000 m²

ressaut avec matériau en place
+ pierres engravées

aire régularisée
(fragmentation des blocs émergents
et conservation du sol en place)

démolition bloc béton

loge conteneur + pupitre info

